

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE

2016

**Programme
INTERREG V OCEAN INDIEN
2014-2020**

CCI 2014TC16 RFT N009

SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE.....	3
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION.....	3
3. RÉALISATION DES AXES PRIORITAIRES.....	6
3.1 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION.....	6
3.2 INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME.....	12
3.3 VALEURS INTERMÉDIAIRES ET CIBLES DÉFINIES DANS LE CADRE DE PERFORMANCE.....	37
3.4 DONNÉES FINANCIÈRES.....	41
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	44
5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES.....	44
6. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	45
7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	45
8. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS.....	45
9. EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION.....	46
9.1 INFORMATIONS DE LA PARTIE A ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	46
9.2 MESURES SPÉCIFIQUES PRISES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET PRÉVENIR LA DISCRIMINATION, EN PARTICULIER CELLE CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES DISPOSITIONS VISANT À GARANTIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION "HOMMES-FEMMES" AU NIVEAU DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL ET DES OPÉRATIONS.....	50
9.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	50
9.4 COMMUNICATION DES DONNÉES RELATIVES AU SOUTIEN AFFECTÉ AUX OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	51
9.5 RÔLE DES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME.....	51
10. INFORMATIONS ET EVALUATIONS OBLIGATOIRES.....	53
10.1 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION ET LE SUIVI DONNÉ AUX RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS.....	53
10.2 RÉSULTATS DES MESURES D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ RELATIVES AUX FONDS, RÉALISÉES DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION.....	53
11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ETRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPERATION.....	54
11.1 PROGRÈS DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	54
11.2 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D' ACTIONS VISANT À RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTORITÉS ET DES BÉNÉFICIAIRES DE GÉRER ET D'UTILISER LE FEDER.....	54
11.3 CONTRIBUTION AUX STRATÉGIES MACRORÉGIONALES ET AUX STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES (LE CAS ÉCHÉANT).....	54
11.4 PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION SOCIALE.....	55

1. IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFTN009
Intitulé	Océan Indien
Version	2016.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	XX 2017

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION

7000 caractères

Informations clés sur la réalisation du programme de coopération pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Après l'approbation du programme INTERREG V Océan Indien par la Commission Européenne, le 23 septembre 2015, le dernier trimestre de l'année 2015 a été consacré à la mise en place des procédures de gestion et à l'organisation des fonctions de l'autorité de gestion par la Région Réunion et du secrétariat conjoint par l'AGILE.

En 2016, le programme est entré dans une phase pleinement opérationnelle, avec :

- le 8 mars 2016, la désignation par le Premier Ministre, de la Région Réunion comme autorité de gestion du programme et la direction régionale des finances publiques de La Réunion comme autorité de certification, suite à l'audit mené par la CICC,
- l'adoption des critères de sélection des opérations, par le Comité de Suivi réuni le 27 avril 2016. Un comité de suivi auquel participe plusieurs Etats tiers.

Cette adoption des critères de sélection, intervenue après un important travail d'élaboration et de concertation sur les fiches actions du programme, a permis le démarrage de la programmation dès juillet 2016.

Dans le même temps, et suite aux engagements pris lors du Comité de Suivi, l'autorité de gestion a mené un travail de concertation avec les pays tiers concernés par le volet transfrontalier du programme (Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles), en vue de signer des conventions cadre de coopération. Sur invitation des Etats tiers, des réunions d'information pour présenter les objectifs, enjeux, modalités du programme Interreg V Océan Indien ont été organisées à l'attention des opérateurs institutionnels et privés à Maurice, aux Comores et à Madagascar.

Enfin, au cours de l'année 2016, ont débuté les rencontres avec la COI et la délégation de l'UE à Maurice, dans le cadre de la concertation FED-FEDER.

A. Approbation des critères de sélection, de la stratégie de communication et du plan d'évaluation par le comité de suivi du 27 avril 2016

L'élaboration des critères de sélection des opérations du programme INTERREG s'est inscrite dans un travail plus large d'élaboration des fiches actions du programme. 22

fiches actions relevant du volet transfrontalier, et 21 du volet transnational, ont ainsi été rédigées par les services instructeurs et la direction de la coopération de l'autorité de gestion. Ces fiches ont fait l'objet, aux mois de février et mars 2016, d'une concertation avec la Préfecture et le Conseil Départemental de Mayotte, la COI, les organisations socioprofessionnelles de La Réunion et le Conseil Economique, Social et Environnemental de La Réunion. Suite à la prise en compte des commentaires issus de cette concertation, elles ont été validées par le partenariat Etat/ Région / Département de la Réunion et par les instances de l'autorité de gestion.

Les critères de sélection figurant dans les fiches actions, ont ensuite été transmis à l'ensemble des membres du Comité de Suivi INTERREG (CSI), au début du mois d'avril 2016. Dans ce rapport transmis aux membres du CSI, figuraient également la stratégie de communication du programme, rédigée par l'autorité de gestion ainsi que le plan d'évaluation et le règlement intérieur du Comité de Suivi. Ces éléments ont été présentés le 27 avril 2016, lors de la première réunion du CSI. Des commentaires écrits sur ces éléments ont été transmis par les autorités de Madagascar et de Maurice au mois de mai. Tenant compte de ces retours, le procès verbal du CSI a été finalisé et approuvé le 15 juin 2016, marquant ainsi l'approbation formelle des critères de sélection.

Le 28 avril, une réunion de présentation des fiches actions du programme Interreg, suivie par des visites de projets financés par le FEDER, a été organisée pour les représentants des pays tiers présents.

A l'issue de leur validation les 22 fiches actions ont été mises en ligne sur les sites internet de la Région Réunion et reunioneurope (portail des fonds européens à la Réunion) contribuant ainsi à faciliter l'accès à l'information au plus grand nombre.

B. Démarrage de la programmation

Suite à l'approbation des critères de sélection, l'instruction des dossiers reçus depuis le début de l'année 2016 a pu entrer dans une phase active. Le premier Comité de pilotage, chargé de la sélection des opérations, a eu lieu le 13 juillet 2016, en présence de représentants de Mayotte (Préfecture, Conseil Départemental, Conseil Economique, Social et Environnemental de Mayotte), par visioconférence.

Au cours du second semestre 2016, 3 autres Comités de pilotage ont été organisés (1er septembre, 3 novembre et 8 décembre), permettant la sélection de 26 opérations, pour un montant FEDER de 5,1 M € et un montant total de 6,6M € - soit 8% du programme.

24,6% des montants UE programmés concernent le volet transfrontalier du programme (à travers 13 dossiers) et 75,4% le volet transnational (13 dossiers). La grande majorité des opérations ont dû être dédoublées en un dossier transfrontalier et un dossier transnational, selon les pays impliqués.

Les dossiers programmés portent sur 7 des 12 axes du programme. 2 axes concentrent 52% des montants UE programmés : l'axe 5 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques / Transfrontalier (27,5% des montants UE) et l'axe 9 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier (24,5% des montants UE). Le détail par axe est présenté dans la section 3.1 de ce rapport.

C. Signature des conventions cadres avec les pays tiers concernés par le volet TF

Lors du Comité de Suivi du 27 avril 2016, auquel ont participé des représentants de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, du Conseil Départemental de Mayotte, des

TAAF et du consul de l'Inde, a été ajoutée, à l'article 8 du règlement intérieur du comité, la possibilité de signer des conventions cadre entre l'autorité de gestion et les Etats tiers partenaires du programme. Déclinaison opérationnelle du programme Interreg, la convention cadre vise à une plus grande implication des pays tiers volontaires dans la gouvernance du programme. Les conventions cadre permettent de préciser les modalités de partenariat entre l'autorité de gestion et l'Etat tiers partenaire ainsi que leurs domaines d'intérêt communs.

Lors du second semestre 2016, l'autorité de gestion a ainsi organisé plusieurs rencontres avec les Etats concernés pour préparer les concertations préalables à la finalisation des conventions. Elles ont abouti à la signature de deux conventions cadre au titre du volet transfrontalier du programme: avec la République de Maurice, le 11 octobre et l'Union des Comores, le 30 novembre.

D. Lancement de la concertation FED-FEDER

Suite à l'adoption des critères de sélection des opérations et à la finalisation des fiches actions, un travail technique a pu être réalisé, le 10 juillet 2016 pour identifier des opérations FED-FEDER. Cet atelier a réuni, à La Réunion, les chefs de projet de la COI bénéficiant du Xe FED, des représentants du secrétariat général de la COI et de l'autorité de gestion.

Le 31 octobre, les projets FED FEDER envisagés ont été présentés au premier comité technique FED-FEDER de cette période de programmation. Ce comité a réuni, à Maurice, les représentants du secrétariat général de la COI, de la délégation de l'UE à Maurice et de l'Autorité de gestion. Figurait également à l'ordre du jour de ce comité une discussion sur les modalités de l'articulation FED FEDER (vocabulaire spécifique au FED fiche, schéma d'instruction...). Une présentation plus détaillée est faite à la rubrique 11.5 de ce rapport.

La suite de ce rapport précise ces points d'avancement du programme. Il faut souligner qu'au 31 décembre 2016 aucune des opérations programmées n'a été physiquement et financièrement achevée.

Aussi, à ce stade, les valeurs des indicateurs indiquées dans la section 3.2 sont issues uniquement des estimations retenues lors de la programmation des opérations.

3. RÉALISATION DES AXES PRIORITAIRES

3.1 Vue d'ensemble de la réalisation

1 750 caractères par axe

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
01	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier	<p>Un dossier a été programmé en 2016, pour un montant UE de 507,9 k€, dans le cadre de l'objectif spécifique :</p> <p><u>OS 1a : Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation commune sur des thématiques partagées par les pays de la COI</u></p> <p>L'opération programmée en 2016, portée par le GIP CYROI, s'inscrit dans le soutien aux projets de recherche sur les vulnérabilités des territoires (santé, biotechnologie, gestion des risques,...). En partenariat avec le CBBR (Center of excellence for biomedical and biomaterials research) de Maurice, le projet permettra de valoriser les équipements du CYROI et les capacités de recherche biomédicale des 2 partenaires, pour contribuer à la mise au point de traitements anticancéreux.</p> <p>Au vu des dossiers reçus par le service instructeur en fin d'année 2016, plusieurs projets de recherche collaboratifs sont pressentis pour 2017, dans les domaines de l'agronomie, de la santé, de la biodiversité et de la gestion des risques.</p> <p>Concernant l'autre objectif de cet axe :</p> <p><u>OS 2a : Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données au service du développement durable des pays de la COI</u></p> <p>Aucune opération n'a été programmée en 2016 ; toutefois, des projets sont prévus pour 2017, notamment dans le domaine de l'aquaculture.</p>
02	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational	<p>Aucun dossier n'a été programmé en 2016 au titre de cet axe et de ses 2 objectifs spécifiques :</p> <p><u>OS 1b : Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation commune sur des thématiques partagées par les pays de la zone Océan Indien</u></p> <p><u>OS 2b : Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données</u></p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p><u>au service du développement durable des pays de la zone Océan Indien</u></p> <p>Des opérations sont en cours d'instruction et devraient être programmées en 2017 ; elles concernent des projets de recherche dans les domaines de la santé, de la gestion des risques et de l'agronomie, ainsi que les allocations régionales de recherche.</p>
03	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier	<p>4 dossiers ont été programmés en 2016, pour un montant UE de 400,9 k€, dans le cadre de l'objectif spécifique :</p> <p><u>OS 3a : Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la COI</u></p> <p>Les 4 opérations programmées s'inscrivent dans le soutien au développement de l'espace d'échanges économiques de la COI, à travers 14 actions facilitant la mise en relation et les échanges entre les opérateurs économiques de la zone. Elles concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation du marché des musiques de l'Océan Indien (IOMMA), en 2015 et 2016, avec la participation de 78 entreprises de La Réunion, de Madagascar et des Seychelles. Cette manifestation permet le développement de réseaux de professionnels de la musique dans l'Océan Indien et plus largement, le développement de cette filière. - l'appui au programme de renforcement des capacités commerciales de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien, à travers le recrutement du directeur du programme - la structuration de projets économiques par le Club Export, avec une participation prévue aux rencontres de 70 entreprises réunionnaises, 40 entreprises malgaches, 60 comoriennes et 30 seychelloises. <p>Ces projets, multi partenariaux, font intervenir des partenaires de Maurice, des Comores, des Seychelles et de Madagascar.</p>
04	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational	<p>6 dossiers ont été programmés, pour un montant UE de 641,9 k€, contribuant à l'objectif spécifique :</p> <p><u>OS 3b : Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés de la zone Océan Indien</u></p> <p>5 opérations ont été sélectionnées dans le cadre du soutien au développement de l'espace d'échanges économiques au niveau de la zone Océan Indien, permettant la réalisation de 22 actions facilitant la mise en</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>relation et les échanges entre les opérateurs économiques de la zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 4 opérations citées précédemment (IOMMA 2015, IOMMA 2016, UCCIOI et Club Export) comprennent un volet transnational et ont donc conduit à programmer également 4 dossiers sur cet axe. Les éditions 2015 et 2016 de l'IOMMA ont ainsi mobilisé 81 entreprises de La Réunion, d'Inde, d'Australie, de Tanzanie, du Mozambique et de Mayotte ; le projet de structuration économique du Club Export impliquera, pour sa part, 20 entreprises réunionnaises et 40 entreprises mozambicaines. - Une autre opération a été programmée sur cet axe transnational, pour le recrutement d'un volontaire international auprès de l'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien, impliquant Mayotte et les pays de la COI. <p>D'autre part, une opération sélectionnée s'inscrit dans le soutien au développement touristique de la zone Océan Indien : il s'agit du programme de coopération régionale 2016 de la "Vanilla Island Organisation", impliquant les pays de la COI et Mayotte.</p>
05	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier	<p>Un dossier représentant un montant UE de 1 403 k€ a été programmé dans le cadre de cet axe, soit 45% du montant prévu de l'axe. Il s'inscrit dans l'objectif spécifique :</p> <p><u>OS 4a : Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans les pays de la COI</u></p> <p>Ce dossier, porté par la Plateforme d'intervention régionale pour l'Océan Indien (PIROI), de la Croix Rouge française, comprend les actions de cette structure pour les années 2015 et 2016, au niveau transfrontalier. Il s'agit de soutenir les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'intégration de la gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires dans les politiques nationales - Renforcer la résilience des populations face aux risques de catastrophes naturelles et sanitaires et aux conséquences du changement climatique - Répondre efficacement aux catastrophes par des moyens humains et matériels adaptés - Renforcer les capacités des acteurs de la zone. <p>Ce projet implique les autorités nationales et les sociétés nationales de la Croix Rouge de Madagascar, des Comores, des Seychelles et de Maurice. Sont ainsi prévues 7 sessions de formation, mobilisant une centaine de participants par an et la mise en place de 7 outils de veille, d'information et de prévention des risques</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		naturels.
06	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational	<p>Un dossier représentant un montant UE de 321,9 k€ a été programmé dans le cadre de cet axe et de son objectif spécifique :</p> <p><u>OS 4b : Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans la zone Océan Indien</u></p> <p>Il s'agit du volet transnational du projet porté par la PIROI pour les années 2015 et 2016, impliquant les autorités nationales et sociétés nationales de la Croix Rouge de la Tanzanie, du Mozambique et du Kenya. Les mêmes actions seront développées que sur le volet transfrontalier, excepté le renforcement de la résilience des populations face aux risques (principalement actions de sensibilisation et d'animation à destination du grand public et des scolaires).</p> <p>Ce projet comprend une session de formation, qui mobilisera une vingtaine de participants et la mise en place d'un outil de veille, d'information et de prévention des risques naturels.</p>
07	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier	<p>Aucun dossier n'a été programmé en 2016 au titre de cet axe et de son objectif spécifique :</p> <p><u>OS 5a : Accroître la valorisation du patrimoine naturel dans les pays de la COI</u></p> <p>Les différents contacts avec les porteurs de projets indiquent que 2017 sera l'année de démarrage de la programmation en matière de développement du patrimoine naturel. Ainsi des projets sont pressentis en matière d'inventaire, d'acquisition de connaissances sur la mégafaune marine dont les baleines à bosse, et de gestion des ressources marines.</p>
08	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational	<p>Aucun dossier n'a été programmé en 2016 au titre de cet axe et de son objectif spécifique :</p> <p><u>OS 5b : Accroître la valorisation du patrimoine naturel dans les pays de la zone Océan Indien</u></p> <p>Toutefois, un appel à projets a été lancé du 2 novembre au 31 janvier 2017, concernant les projets collaboratifs visant à développer les outils et connaissances utiles à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel dans l'Océan Indien. Cet appel à projets a été diffusé à La Réunion et à Mayotte.</p> <p>Les éléments connus à ce jour laissent penser que la totalité de la dotation financière sera programmée à l'issue de la sélection établie dans le cadre de cet appel à projets.</p>
09	Elever le niveau de compétence	6 dossiers totalisant un montant UE de 1 258 k€ (soit 22% du montant UE prévu de l'axe) ont été

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
	collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier	<p>programmés dans le cadre de l'objectif spécifique : <u>OS 06 a : Elever le niveau de compétence dans les pays de la COI, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience</u></p> <p>Il s'agit tout d'abord des échanges de compétences apportés par le programme de volontaires de solidarité internationale de l'association France Volontaire. 4 dossiers ont été programmés dans ce cadre : 2 dossiers par an (volontaires économiques et volontaires non économiques), pour les années 2015 et 2016. Ce sont ainsi 35 volontaires qui sont impliqués, pour une durée d'un ou de deux ans, dans les pays de la COI.</p> <p>D'autre part, un dossier a été programmé au titre du développement des formations initiales, professionnelles et supérieures d'excellence dans l'océan indien : le projet porté par l'association AMADEUS, proposant un programme de formation dans le domaine culturel et artistique à destination de 642 participants de La Réunion, de Maurice, de Madagascar et des Seychelles.</p> <p>Enfin, un dossier s'inscrit dans le développement des réseaux régionaux dans le domaine de la santé : le dossier porté par l'ALEFPA pour des actions de formation concernant l'autisme à Maurice et aux Seychelles. Ce projet prévoit plus de 20 rencontres (missions d'audit, d'échanges d'expertise,...) pour accompagner le plan autisme des autorités mauriciennes et former les enseignants seychellois.</p>
10	Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational	<p>4 dossiers ont été programmés, pour un montant UE de 165,9 k€ dans le cadre de l'objectif spécifique : <u>OS 06 b : Elever le niveau de compétence dans la zone Océan Indien, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience</u></p> <p>Il s'agit du volet transnational des 4 opérations portées par l'association France Volontaire, avec pour chacune des années 2015 et 2016, un dossier de volontaires économiques et un pour les autres volontaires. Ces 5 volontaires interviennent dans le cadre de partenariats avec des structures du Mozambique, d'Australie et d'Inde</p>
11	Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme	<p>Un dossier a été programmé en 2016 au titre de l'assistance technique du volet transfrontalier, pour un montant UE de 293,5 k€.Ce dossier contribue à l'objectif : <u>OS 07a : Renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transfrontalier</u></p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
	INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier	Il permet la prise en charge des 6 ETP mobilisés, au sein de l'autorité de gestion, sur les missions d'instruction, d'animation et de contrôle interne du programme, pour l'année 2016
12	Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational	<p>2 dossiers ont été programmés en 2016, pour un montant UE de 128,9 k€, au titre de l'assistance technique du volet transnational et de son objectif spécifique :</p> <p><u>OS 07b : Renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transnational</u></p> <p>Un dossier concerne la prise en charge des 2 ETP mobilisés sur le volet transnational. L'autre dossier relève de la mise en œuvre de la stratégie de communication du programme INTERREG, à travers l'organisation du premier comité de suivi et du séminaire de lancement, ouvert à un grand nombre de porteurs de projets potentiel et aux représentants des Etats tiers partenaires du programme. Une journée d'échanges et de visites pour les représentants des Etats tiers a également été organisée en marge du comité de suivi.</p>

3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme

3.2.1 Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

¹	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	ETP	40,00	0	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	ETP	40,00	0	0,8	1 seule opération programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	ETP	20,00	0	0	
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	ETP	20,00	0	0	Aucune opération d'amélioration des infrastructures programmée en 2016
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	10,00	0	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche	Organisations	10,00	0,00	2	

¹ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
		transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	ns				

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible	2016	Observations
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	projets par an	9,00	2014	11,00	1	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de projets de recherche financés sur la période 2007-2013. Au lancement de la nouvelle programmation, cette valeur n'est pas atteinte.

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

²	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	16,00	0,00	0,00	
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	16,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée dans le cadre de cette priorité d'investissement en 2016

² S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	projets par an	2,00	2015	3,00	0	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de projets de valorisation de la recherche financés sur la période 2007-2013. Au lancement de la nouvelle programmation, cette valeur n'est pas atteinte.

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

³	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	ETP	12,00	0,00	0,00	
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	ETP	12,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	10,00	0,00	0,00	
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	10,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité

Tableau 1: Indicateurs de résultat

³ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	projets par an	2,00	2014	3,00	0,00	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de projets de recherche financés sur la période 2007-2013. Au lancement de la nouvelle programmation, cette valeur n'est pas atteinte.
Axe prioritaire		02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational					
Priorité d'investissement		1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales					

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

⁴	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	6,00	0,00	0,00	
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	6,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité

⁴ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	projets par an	1,00	2014	2,00	0,00	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de projets de valorisation de la recherche financés sur la période 2007-2013. Au lancement de la nouvelle programmation, cette valeur n'est pas atteinte.

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

⁵	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	100,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016

⁵ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
S	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	100,00	0,00	14	

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2016	Observations
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	Entreprises (moyenne sur 3 ans)	36,00	2014	47,00	148	Cette valeur correspond aux opérations programmées. Elle couvre des réalisations menées en 2015 et 2016, même si les dossiers ont tous été programmés en 2016, d'où la valeur élevée de l'indicateur. Cette valeur n'intègre que les entreprises de La Réunion, identifiées par un n° SIRET. Par ailleurs, la valeur cible de l'indicateur a probablement été sous évaluée (voir rubrique 9.1 du RAMO)

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

⁶	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	70,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	70,00	0,00	22	

Tableau 1: Indicateurs de résultat

⁶ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	Entreprises	29,00	2014	38,00	101,00	Cette valeur correspond aux opérations programmées. Elle couvre des réalisations menées en 2015 et 2016, même si les dossiers ont tous été programmés en 2016, d'où la valeur élevée de l'indicateur. Cette valeur n'intègre que les entreprises de La Réunion, et de Mayotte identifiées par un n° SIRET. Par ailleurs, la valeur cible de l'indicateur a probablement été sous évaluée (voir rubrique 9.1 du RAMO)

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

⁷	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	Outils de veille, d'information et de prévention	6,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	Outils de veille, d'information et de prévention	6,00	0,00	⁷	L'opération programmée en 2016 couvre les années 2015 et 2016, d'où la valeur élevée de l'indicateur. Par ailleurs, l'estimation de la valeur cible de cet indicateur,

⁷ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
							basée sur une analyse prospective, a manifestement été sous-évaluée.
F	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	25,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	25,00	0,00	7	

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	personnes formées par an	120,00	2014	160,00	97,00	Cette valeur correspond aux opérations programmées. La valeur de référence est basée sur le nombre de personnes formées sur la gestion des risques par la PIROI dans le cadre du programme 2007-2013. Seule une partie de ces formations est réalisée en 2016.

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

⁸	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	outils de veille et de prévention sur les risques	3,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	outils de veille et de prévention sur les risques	3,00	0,00	1	
F	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	10,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	10,00	0,00	1	

⁸ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	acteurs formés par an	48	2014	112,00	23,00	Cette valeur correspond aux opérations programmées. La valeur de référence est basée sur le nombre de personnes formées sur la gestion des risques et sur la surveillance des pollutions marines dans le cadre du programme 2007-2013. Seule une partie de ces formations est réalisée en 2016.

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

⁹	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	18,00	0,00	0,00	
S	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	18,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	supports	29,00	2014	39,00	0,00	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de supports financés sur la période 2007-2013. En début de la nouvelle programmation, cette valeur n'est pas atteinte.

⁹ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

¹⁰	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	10,00	0,00	0,00	
S	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	10,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'évènements valorisant le	supports	10,00	2014	21,00	0,00	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de supports financés sur la période 2007-2013. En début de la nouvelle programmation, cette valeur n'est pas atteinte.

¹⁰ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2016	Observations
	patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN						

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

¹¹	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	235,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	235,00	0,00	35	
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement	Personnes	840,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016

¹¹ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
		supérieur et professionnel par-delà les frontières					
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	840,00	0,00	642	

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible	2016	Observations
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	personnes formées par an	60,00	2014	120,00	0,00	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de personnes formées par an grâce au programme 2007-2013. Les opérations programmées sur cette priorité pour 2016 ne concernaient pas la formation mais les échanges d'expériences. Les opérations de formation seront mises en œuvre à partir de 2017.

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

¹²	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	100,00	0,00	0,00	
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	100,00	0,00	0,00	Aucune opération n'a été programmée en 2016 dans le cadre de cette priorité
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	740,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	740,00	0,00	5	

¹² S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Tableau 1: Indicateurs de résultat

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2015 Total	Observations
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	personnes formées par an	60,00	2014	100,00	0,00	La valeur de référence est basée sur le nombre moyen de personnes formées par an grâce au programme 2007-2013. Les opérations programmées sur cette priorité pour 2016 ne concernaient pas la formation mais les échanges d'expériences. Les opérations de formation seront mises en œuvre à partir de 2017.

3.2.2 Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	11 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier
-----------------	---

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

¹³	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS07a	Nombre de personnes formées	personnes formées	40	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS07a	Nombre de personnes formées	personnes formées	40	0,00	5	
F	IS08a	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	0	
S	IS08a	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	0	
F	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	ETP	5,50	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	ETP	5,50	0,00	6	

¹³ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Axe prioritaire	12 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational
-----------------	---

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

¹⁴	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015	2016	Observations
F	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	personnes formées	20,00	0,00	0	
S	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	personnes formées	20,00	0,00	0	
F	IS08b	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS08b	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	1	
F	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	ETP	2,50	0,00	0	Aucune opération n'a été soldée en 2016
S	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	ETP	2,50	0,00	2	

¹⁴ S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

3.3 Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible 2018	2016 Valeur cible finale (2023)	2016	Observations
01	Financier	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	6 338 236	25 352 943	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
01	Réalisation	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	5	10	0	Aucune opération soldée en 2016
02	Financier	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	1 211 765	6 058 825	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
02	Réalisation	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	5	10	0	Aucune opération soldée en 2016
03	Financier	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	597 647	5 976 473	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
03	Réalisation	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	15	100	0	Aucune opération soldée en 2016
04	Financier	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	717 647	7 176 471	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
04	Réalisation	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	11	70	0	Aucune opération soldée en 2016
05	Financier	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	1 104 706	3 682 353	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
05	Réalisation	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	8	25	0	Aucune opération soldée en 2016
06	Financier	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	1 210 589	4 035 296	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
06	Réalisation	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	3	10	0	Aucune opération soldée en 2016

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible 2018	2016 Valeur cible finale (2023)	2016	Observations
07	Financier	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	425 294	2 835 295	0	Aucune opération soldée en 2016
07	Réalisation	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	3	18	0	Aucune opération soldée en 2016
08	Financier	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	218 824	1 458 824	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
08	Réalisation	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	2	10	0	Aucune opération soldée en 2016
09	Financier	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	1 583 530	7 917 652	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
09	Réalisation	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	71	235	0	Aucune opération soldée en 2016
10	Financier	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	535 295	5 352 945	0	Aucune dépense certifiée par l'AC en 2016
10	Réalisation	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	74	740	0	Aucune opération soldée en 2016

Axes prioritaires	Type d'indicateur	ID	Indicateur	Unité de mesure	2015	2014
01	Financier	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	0	0
01	Réalisation	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	0	0
02	Financier	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	0	0
02	Réalisation	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	0	0
03	Financier	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	0	0
03	Réalisation	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	0	0
04	Financier	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	0	0
04	Réalisation	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	0	0
05	Financier	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	0	0
05	Réalisation	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	0	0
06	Financier	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	0	0
06	Réalisation	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	0	0
07	Financier	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	0	0
07	Réalisation	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	0	0
08	Financier	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	0	0
08	Réalisation	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	0	0
09	Financier	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	0	0
09	Réalisation	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	0	0
10	Financier	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	0	0

Axes prioritaires	Type d'indicateur	ID	Indicateur	Unité de mesure	2015	2014
10	Réalisation	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	0	0

3.4 Données financières

Tableau 4: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Axe prioritaire	Fonds	Base pour le calcul du soutien de l'Union	Financement total (€)	Taux de cofinancement en %	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien (€)	Proportion de l'allocation totale couverte avec les opérations sélectionnées (%)	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien (€)	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de l'allocation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires (%)	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FEDER	Public	25 352 943,00	85,00	597 534,50	2,36%	597 534,50	0,00	0,00%	1
02	FEDER	Public	6 058 825,00	85,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
03	FEDER	Public	5 976 473,00	85,00	625 643,36	10,47%	542 434,71	140 312,47	2,35%	4
04	FEDER	Public	7 176 471,00	85,00	797 037,29	11,11%	762 183,78	42 543,15	0,59%	6
05	FEDER	Public	3 682 353,00	85,00	1 651 589,00	44,85%	1 651 589,00	857 096,83	23,28%	1
06	FEDER	Public	4 035 296,00	85,00	378 745,00	9,39%	378 745,00	232 081,87	5,75%	1
07	FEDER	Public	2 835 295,00	85,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
08	FEDER	Public	1 458 824,00	85,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
09	FEDER	Public	7 917 652,00	85,00	1 773 809,20	22,40%	1 773 809,20	0,00	0,00%	6
10	FEDER	Public	5 352 945,00	85,00	241 228,00	4,51%	241 228,00	0,00	0,00%	4
11	FEDER	Public	2 923 297,00	85,00	345 307,50	11,81%	345 307,50	288 117,87	9,86%	1
12	FEDER	Public	1 532 453,00	85,00	151 702,50	9,90%	151 702,50	96 039,29	6,27%	2
Total	FEDER		74 302 827,00	85,00	6 562 596,35	8,83%	6 444 534,19	1 656 191,48	2,23%	26
Grand total			74 302 827,00	85,00	6 562 596,35	8,83%	6 444 534,19	1 656 191,48	2,23%	26

Tableau 5: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention

Axe prioritaire	Fonds	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Location dimension	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien (€)	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien (€)	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FEDER	060	01	07	07	01	08	20	FR94	597 534,50	597 534,50		1
02	FEDER									0,00	0,00	0,00	0
03	FEDER	067	01	07	07	03	08	23	FR94	254 745,42	254 745,42	140 312,47	2
03	FEDER	067	01	07	07	03	08	24	FR94	370 897,94	287 689,29	0,00	2
04	FEDER	067	01	07	07	03	08	23	FR94	139 007,73	139 007,73	42 543,15	2
04	FEDER	067	01	07	07	03	08	24	FR94	147 075,56	112 222,05	0,00	3
04	FEDER	075	01	07	07	03	08	15	FR94	510 954,00	510 954,00	0,00	1
05	FEDER	087	01	07	07	05	08	22	FR94	1 651 589,00	1 651 589,00	857 096,83	1
06	FEDER	087	01	07	07	05	08	22	FR94	378 745,00	378 745,00	232 081,87	1
07	FEDER									0,00	0,00	0,00	0
08	FEDER									0,00	0,00	0,00	0
09	FEDER	112	01	07	07	10	08	24	FR94	1 375 071,00	1 375 071,00	0,00	5
09	FEDER	118	01	07	07	10	08	23	FR94	398 738,20	398 738,20	0,00	1
10	FEDER	112	01	07	07	10	08	24	FR94	241 228,00	241 228,00	0,00	4
11	FEDER	121	01	07	07		08	18	FR94	345 307,50	345 307,50	288 117,87	1
12	FEDER	121	01	07	07		08	18	FR94	115 102,50	115 102,50	96 039,29	1
12	FEDER	123	01	07	07		08	18	FR94	36 600,00	36 600,00	0,00	1

Tableau 6: Coût cumulé de tout ou partie d’une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l’Union

1. Operation (2)	2. The amount of ERDF support(1) envisaged to be used for all or part of an operation implemented outside the Union part of the programme area based on selected operations	3. Share of the total financial allocation to all or part of an operation located outside the Union part of the programme area (%) (column 2/total amount allocated to the support from the ERDF at programme level *100)	4. Eligible expenditure of ERDF support incurred in all or part of an operation implemented outside the Union part of the programme area declared by the beneficiary to the managing authority	5. Share of the total financial allocation to all or part of an operation located outside the Union part of the programme area (%) (column 4/total amount allocated to the support from the ERDF at programme level *100)
------------------	---	---	--	---

(1) ERDF support is the Commission decision on the respective cooperation programme.

(2) In accordance with and subject to ceilings set out Article 20 of Regulation (EU) No 1299/2013.

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

10 500 caractères

Le plan d'évaluation du programme INTERREG V Océan Indien a été approuvé par le Comité de suivi du 27 avril 2016.

Ce plan ne prévoit pas de travaux d'évaluation en 2016, année de démarrage du programme. Les premières évaluations interviendront à la fin de l'année 2017.

5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

(a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

7000 caractères

Au 31 décembre 2016, le programme INTERREG ne compte que 6 mois de programmation, au cours desquels 8 % des montants UE du programme INTERREG ont été engagés, pour des opérations portant sur les années 2015 et 2016.

Si la durée limitée de la programmation ne permet pas encore d'analyser la performance du programme, les contraintes suivantes peuvent, dès à présent, être soulignées :

- L'adoption tardive du programme INTERREG V et son démarrage effectif en juillet 2016 ont constitué une contrainte forte pour les porteurs de projets. Afin de ne pas les pénaliser, un financement alternatif de la Région Réunion a été mis en place pour plusieurs opérations de 2015. Le début de la programmation a notamment porté sur ces dossiers et permis de rattraper ce retard.

- La structure du programme INTERREG, complexifiée par le dédoublement de chaque axe en un axe transfrontalier et un axe transnational est également une contrainte forte pour les gestionnaires du programme, les services instructeurs et les porteurs de projet. Presque toutes les opérations programmées en 2016 ont dû être dédoublées en un dossier transnational et un dossier transfrontalier, avec une répartition des dépenses selon les pays concernés. Cette structure complexe rend la communication sur le projet difficile et démultiplie les tâches d'instruction.

- L'Afrique du Sud n'a pas signé l'accord de participation au programme INTERREG, alors que 28% des opérations du POCT 2007-2013 impliquaient un partenaire sud africain. Sans cet accord, aucune opération avec l'Afrique du Sud n'a pu être financée en 2016. L'autorité de gestion a réalisé un déplacement en Afrique du Sud, en juillet 2016, pour envisager les modalités de participation de ce pays au programme INTERREG. Ces modalités sont toujours en discussion.

- La participation de Mayotte au programme INTERREG est une nouveauté par rapport aux précédents programmes, qui nécessite un accompagnement particulier des porteurs de projets de ce territoire. En 2016, 50% des projets programmés sur le volet transnational impliquent des partenaires de Mayotte ; toutefois, aucun projet n'est porté par un chef de file de Mayotte. La mise en place des ressources humaines dédiées à l'accompagnement

des porteurs de projets à Mayotte est en cours et devrait permettre de renforcer leur implication dans ce programme.

- Plus largement, l'animation du programme INTERREG doit permettre de mobiliser de nouveaux porteurs de projet et d'impliquer de nouveaux partenaires des Etats tiers. La signature des conventions cadre et le renforcement du dispositif des antennes de la Région Réunion, débutés en 2016, contribueront à une plus forte mobilisation des partenaires.

(b) OPTIONAL FOR LIGHT REPORTS, otherwise it will be included in point 9.1. An assessment of whether progress made towards targets is sufficient to ensure their fulfilment, indicating any remedial actions taken or planned, where appropriate.

Voir point 9.1

6. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Document joint

7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Sans objet

8. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS

8.1. Grands projets

Sans objet

8.2. Plans d'actions communs

Progress in the implementation of different stages of joint action plans

Sans objet

Problèmes importants rencontrés dans la mise en oeuvre et mesures prises pour y faire face

Sans objet

9. EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION

9.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme

10 500 caractères par axe

Priority axis	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
---------------	---

Après 6 mois de programmation et avec un dossier sélectionné dans le cadre de cet axe, il est trop tôt pour analyser l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'axe 1 du programme. A ce stade, comme indiqué dans la section 3, la valeur de référence de l'indicateur de résultat, basée sur les projets de recherche soutenus dans le cadre du POCT 2007-2013, n'est pas encore atteinte. Toutefois, au vu des demandes transmises à ce jour au service instructeur et des échanges engagés avec les porteurs de projet, une augmentation de l'activité de recherche sur des thématiques partagées par les pays participant au volet transfrontalier est bien envisagée en 2017.

Priority axis	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
---------------	---

Aucun dossier n'a été sélectionné dans le cadre de cet axe ; il est donc trop tôt pour analyser l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'axe 2 du programme. A ce stade, comme indiqué dans la section 3, la valeur de référence de l'indicateur de résultat, basée sur les projets de recherche soutenus dans le cadre du POCT 2007-2013, n'est pas encore atteinte. Toutefois, au vu des demandes transmises à ce jour au service instructeur et des échanges engagés avec les porteurs de projet, une augmentation de l'activité de recherche sur des thématiques partagées par les pays participant au volet transnational est bien envisagée en 2017.

Priority axis	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
---------------	---

Les 4 dossiers programmés dans le cadre de cet axe doivent permettre à 148 entreprises de participer à une démarche à l'international au sein des pays de la COI. Ce chiffre, qui couvre en fait 2 années de réalisation, est bien supérieur à la valeur cible. Evaluée à 47 entreprises par an, sur la base des réalisations de la mesure 2.01 du POCT 2007-2013, l'estimation de la valeur cible n'intégrait pas le marché des musiques de l'Océan Indien qui n'émargeait pas à cette mesure ; cette valeur-cible est donc sous-évaluée.

Le résultat obtenu pour l'axe 3 repose sur l'accompagnement du Club Export et de l'association Scènes Australes pour la filière musique et contribue à augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la COI.

Il faut toutefois souligner qu'il s'agit, à ce stade, de valeurs programmées et non réalisées. Par ailleurs, la participation de ces entreprises aux démarches proposées n'implique pas forcément la

concrétisation de contrats et de marchés dans les pays de la zone. La contribution des opérations financées au résultat attendu (augmentation du nombre d'entreprises intégrées dans des dispositifs d'internationalisation et bénéficiant de contrat et de marché) devra ainsi faire l'objet d'une évaluation.

Priority axis

04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational

Les 6 dossiers programmés dans le cadre de cet axe doivent permettre à une centaine d'entreprises de participer à une démarche à l'international au sein des pays de la zone Océan Indien. Ce chiffre, qui couvre en fait 2 années de réalisation, est bien supérieur à la valeur cible. Evaluée à 38 entreprises par an, sur la base des réalisations de la mesure 2.01 du POCT 2007-2013, l'estimation de la valeur cible n'intégrait par le marché des musiques de l'Océan Indien qui n'émargeait pas à cette mesure ; cette valeur-cible est donc sous-évaluée.

Le résultat obtenu pour l'axe 4 repose sur l'accompagnement du Club Export et de l'association Scènes Australes pour la filière musique et contribue à augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la zone Océan Indien.

Il faut toutefois souligner qu'il s'agit, à ce stade, de valeurs programmées et non réalisées. Par ailleurs, la participation de ces entreprises aux démarches proposées n'implique pas forcément la concrétisation de contrats et de marchés dans les pays de la zone. La contribution des opérations financées au résultat attendu (augmentation du nombre d'entreprises intégrées dans des dispositifs d'internationalisation et bénéficiant de contrat et de marché) devra ainsi faire l'objet d'une évaluation.

Priority axis

05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier

Dans un contexte de forte exposition des pays de l'océan Indien aux risques naturels, renforcée par les effets du changement climatique, le soutien apporté aux actions de la PIROI vise à améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles et à réduire les effets du changement climatique dans les pays de la COI.

Ces actions contribuent bien à renforcer les capacités d'intervention en cas de catastrophe naturelle, à travers la formation prévue d'une centaine d'équipes locales et nationales, à la mise en place de stocks d'urgence et de procédures adaptées. Par ailleurs, l'intégration de la gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires au sein des politiques nationales des pays du Sud Ouest de l'Océan Indien et la sensibilisation des populations constituent des dispositifs de prévention de nature à réduire l'exposition aux risques des populations.

Priority axis

06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational

Dans un contexte de forte exposition des pays de l'océan Indien aux risques naturels, renforcée par les effets du changement climatique, le soutien apporté aux actions de la PIROI vise à améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles et à réduire les effets du changement climatique dans les pays de la zone Océan Indien

Ces actions contribuent bien à renforcer les capacités d'intervention en cas de catastrophe naturelle, à travers la formation prévue d'une centaine d'équipiers locaux et nationaux, à la mise en place de stocks d'urgence et de procédures adaptées. Par ailleurs, l'intégration de la gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires au sein des politiques nationales des pays du Sud Ouest de l'Océan Indien s'inscrit dans les dispositifs de prévention de nature à réduire l'exposition aux risques des populations.

Priority axis	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
---------------	---

Aucun dossier n'a été sélectionné dans le cadre de cet axe ; il est donc trop tôt pour analyser l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'axe 7 du programme.

A ce stade, comme indiqué dans la section 3, la valeur de référence de l'indicateur de résultat, basée sur les projets soutenus dans le cadre du POCT 2007-2013, n'est pas encore atteinte. Toutefois, au vu des demandes transmises à ce jour au service instructeur et des échanges engagés avec les porteurs de projet, des projets contribuant à la valorisation du patrimoine naturel des pays de la COI devraient être soutenus en 2017, à travers l'amélioration des connaissances, la gestion des ressources et leur valorisation touristique et pédagogique.

Priority axis	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
---------------	--

Aucun dossier n'a été sélectionné dans le cadre de cet axe ; il est donc trop tôt pour analyser l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'axe 7 du programme.

A ce stade, comme indiqué dans la section 3, la valeur de référence de l'indicateur de résultat, basée sur les projets soutenus dans le cadre du POCT 2007-2013, n'est pas encore atteinte. Toutefois, au vu de l'appel à projet en cours, des demandes transmises à ce jour au service instructeur et des échanges engagés avec les porteurs de projet, des projets contribuant à la valorisation du patrimoine naturel et culturel des pays de la zone devraient être soutenus en 2017, à travers l'amélioration des connaissances, la gestion des ressources et leur valorisation touristique et pédagogique.

Priority axis	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
---------------	--

L'objectif de ce cet axe est d'élever le niveau de compétences dans les pays de la COI, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience. Les 6 opérations soutenues en 2016 y contribuent, à travers :

- les 35 volontaires de solidarité internationale mis à disposition de partenaires mauriciens, comoriens, malgaches et seychellois et réalisant ainsi des échanges d'expériences avec leurs homologues de ces structures,
- la formation culturelle réalisée par l'association Amadeus, au profit de 588 stagiaires de Madagascar, des Seychelles et de Maurice,
- le renforcement du réseau de formation concernant l'autisme à Maurice et aux Seychelles, soutenu par l'ALEFPA.

Si ces actions contribuent à l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant d'un transfert de connaissances/ compétences, qui est le résultat attendu de cet axe ; elles n'entraînent pas d'augmentation du nombre de personnes certifiées ou diplômées suivi par l'indicateur de résultat. Des opérations plus ciblées sur la formation devraient permettre, en 2017, d'améliorer la valeur de cet indicateur.

Priority axis	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
---------------	--

L'objectif de ce cet axe est d'élever le niveau de compétences dans les pays de la zone Océan Indien, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience. Les 4 opérations soutenues en 2016 y contribuent, à travers les 5 volontaires de solidarité internationale mis à disposition de partenaires mozambicains, indiens et australiens et réalisant ainsi des échanges d'expériences avec leurs homologues de ces structure.

Si ces actions contribuent à l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant d'un transfert de connaissances/ compétences, qui est le résultat attendu de cet axe ; elles n'entraînent pas d'augmentation du nombre de personnes certifiées ou diplômées suivi par l'indicateur de résultat. Des opérations plus ciblées sur la formation devraient permettre, en 2017, d'améliorer la valeur de cet indicateur.

Priority axis	11 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier
---------------	--

L'objectif de cet axe est de renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transfrontalier. Le financement des ressources humaines mobilisées dans l'instruction, l'animation et le contrôle, au sein de l'autorité de gestion, contribue à cet objectif et permet l'information et l'accompagnement des bénéficiaires, ainsi que la réduction des délais de traitement des projets. Ces aspects seront renforcés en 2017, avec le renforcement de l'équipe chargée de l'animation du programme et l'implication des antennes de la Région Réunion à Madagascar, aux Comores et à Maurice.

Priority axis	12 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational
---------------	--

L'objectif de cet axe est de renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transnational. Le financement des ressources humaines mobilisées dans l'instruction, l'animation et

le contrôle, au sein de l'autorité de gestion, contribue à cet objectif et permet l'information et l'accompagnement des bénéficiaires, ainsi que la réduction des délais de traitement des projets. Ces aspects seront renforcés en 2017, avec le renforcement de l'équipe chargée de l'animation du programme et l'implication des antennes de la Région Réunion à Madagascar, aux Comores et à Maurice.

Par ailleurs, les actions de communications organisées à l'occasion du premier comité de suivi du programme ont ciblé les potentiels porteurs de projets et les partenaires des Etats tiers présents. Ces actions de communication seront diversifiées en 2017.

9.2 Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier celle concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension "hommes-femmes" au niveau du programme opérationnel et des opérations

3 500 caractères

De manière générale, l'obligation de respecter les politiques communautaires, notamment relatives à l'égalité des chances entre hommes et femmes figure dans l'ensemble des fiches actions du programme. Le porteur de projet doit ainsi préciser, dans son dossier de demande de financement, comment il prendra en compte la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'accès pour les personnes handicapées.

De manière plus spécifique, certaines opérations programmées en 2016 contribuent particulièrement à cet objectif transversal :

- Les volontaires de solidarité internationale (axes 9 et 10) sont sélectionnés sur la base d'un critère d'égalité hommes/femmes. Ainsi, sur les 40 volontaires soutenus en 2016, 21 sont des femmes.
- Le marché des musiques de l'Océan Indien (axes 3 et 4) s'attache à proposer autant de femmes que d'hommes dans la sélection d'artistes proposée.
- La Vanilla Island Organisation, dont les actions pour le développement du tourisme dans l'océan Indien sont soutenues dans le cadre de l'axe 4, adhère à la charte mondiale d'éthique du tourisme, mettant en avant l'égalité entre les hommes et les femmes et l'accès aux personnes les plus vulnérables, dont celles porteuses de handicap.
- Enfin, le projet de l'ALEFPA (axe 9) soutenant l'accès à l'éducation des enfants autistes à Maurice et aux Seychelles, vise directement à réduire les inégalités par l'acquisition de nouveaux apprentissages, l'accès à une vie sociale, professionnelle et citoyenne pour les enfants porteurs de ce handicap.

9.3 Développement durable

3 500 caractères

L'obligation de respecter les politiques communautaires, notamment en matière de protection de l'environnement figure dans l'ensemble des fiches actions du programme. Le porteur de projet doit ainsi préciser, dans son dossier de demande de financement, comment il prendra en compte le développement durable à travers son projet.

Certaines actions contribuent particulièrement à cet objectif transversal :

- 17 volontaires de solidarité internationale sur 40 (axes 9 et 10) sont impliqués directement sur

des projets de gestion des ressources, des énergies, des déchets dans des structures œuvrant pour le développement durable dans les pays partenaires (par ex : appui au Parc Marin de Mohéli aux Comores, appui au grand observatoire de l'océan Indien de la COI à Maurice, appui à la gestion des déchets solides au Ministère de l'Environnement des Seychelles, chargé de recherche sur l'entomologie agricole et forestière au FOFIFA à Madagascar).

- La Vanilla Island Organisation, dont les actions pour le développement du tourisme dans l'océan Indien sont soutenues dans le cadre de l'axe 4, adhère à la charte mondiale d'éthique du tourisme, mettant en avant le développement durable.

- Les actions de la PIROI (axes 5 et 6) en matière de gestion des risques s'inscrivent également dans cet objectif.

- Enfin, le développement durable a constitué le thème central des rencontres économiques portées par le Club Export en 2016 aux Comores, à Madagascar, aux Seychelles et au Mozambique.

9.4 Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique

3 500 caractères

31% des montants publics programmés en 2016 sont considérés comme contribuant aux objectifs liés au changement climatique, selon la méthodologie fondée sur les catégories d'intervention du règlement d'exécution (UE) 2015/2014. Cette contribution importante repose sur les deux opérations portées par la PIROI dans le cadre des axes 5 et 6 du programme. Ces opérations permettent, en effet, d'atténuer les effets des changements climatiques dans les pays de l'océan Indien, en préparant les autorités nationales et les populations aux risques de catastrophes naturelles.

A cela s'ajoutent d'autres contributions, non comptabilisées par cette méthodologie, comme les volontaires de solidarité internationale engagés dans des structures des pays partenaires œuvrant pour la réduction du changement climatique ou l'atténuation de ses effets (par ex : assistant au chargé de mission environnement durable et changement climatique de la COI à Maurice, appui pour les énergies renouvelables auprès de la Seychelles Energy Commission (SEC), chargé de recherche pour l'adaptation des systèmes d'élevage au changement climatique au CIRAD à Madagascar).

9.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

Assessment of the implementation of actions to take into account the role of partners referred to in Article 5 of Regulation (EU) No 1303/2013, including involvement of the partners in the implementation, monitoring and evaluation of the cooperation programme

7000 caractères

Depuis l'adoption du programme INTERREG, en septembre 2015, les partenaires ont été impliqués dans les travaux préparatoires à la mise en œuvre (élaboration et validation des critères de sélection, stratégie de communication, plan d'évaluation,...), dans la mise en œuvre à travers la sélection des opérations et dans la concertation FED-FEDER.

Implication des partenaires dans les travaux préparatoires à la mise en œuvre du programme (approbation des critères de sélection, de la stratégie de communication et du plan d'évaluation)

Comme indiqué précédemment, l'élaboration des critères de sélection des opérations et des fiches

actions décrivant les opérations s'est faite de manière concertée avec les partenaires du programme (représentants socio professionnels de La Réunion, CESER et CCEE, COI, Préfecture et Département de Mayotte, Préfecture et Département de La Réunion) entre février et avril 2016. Ces documents ont été transmis aux partenaires au moins 10 jours avant la tenue de réunions spécifiques (1 réunion avec les socio-professionnels, 2 journées avec le CESER, 1 journée avec Mayotte, 1 réunion avec la COI, 1 réunion avec la Préfecture et le Département de La Réunion).

Les critères de sélection issus de ce travail collaboratif ont ensuite été transmis aux membres du comité de suivi INTERREG, notamment aux Etats tiers ayant accepté de participer au programme. Ont également été transmis aux membres du CSI la stratégie de communication et le plan d'évaluation. L'ensemble de ces éléments ont été présentés lors de la réunion technique et de la réunion plénière du comité de suivi, le 27 avril 2016.

Implication des partenaires dans la mise en œuvre du programme

Les partenaires de Mayotte (Conseil Départemental, Préfecture et CESEM) et de La Réunion (Conseil Départemental, Préfecture et CESER) participent à la sélection des opérations cofinancées par INTERREG, à travers les réunions régulières du Comité de Pilotage.

Les Etats tiers partenaires du programme sur le volet transfrontalier ont été particulièrement impliqués dans la définition des priorités communes et des modalités de mise en œuvre des actions, à travers la signature des conventions-cadre avec l'autorité de gestion. L'animation et le suivi des conventions cadre repose notamment sur les antennes de la Région Réunion existantes à Madagascar, à Maurice et prévues pour début 2017 aux Comores. Ces conventions précisent le cadre du partenariat entre l'autorité de gestion et les Etats tiers signataires et prévoient des comités de suivi ad hoc, avec chaque Etat, pour suivre l'avancement des projets communs.

Les pays de la COI constituaient une première étape dans la signature des conventions cadres. Les modalités du partenariat avec les autres Etats tiers du programme INTERREG et Mayotte, sur le volet transnational, seront envisagées en 2017.

Cas particulier de la mise en œuvre des projets FED FEDER

La concertation avec la COI et la délégation de l'UE à Maurice s'est concrétisée par une première réunion du comité technique FED-FEDER, à Maurice, le 31 octobre 2016. Ont été présentées les pistes de collaboration FED-FEDER et a été discutée le processus de cette coordination. Un premier atelier préparatoire à ces travaux s'était tenu à La Réunion en juillet 2016, en présence des chefs de projets FED/COI et des services instructeurs de la Région Réunion. Le comité technique a été suivi d'une réunion de travail plus restreinte à la Réunion le 24 novembre 2016, portant sur l'articulation avec le XIe FED,. Ces travaux devraient permettre la programmation des premiers projets en 2017.

10. INFORMATIONS ET EVALUATIONS OBLIGATOIRES

10.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

7000 caractères

Comme indiqué à la section 4 de ce rapport, le plan d'évaluation, approuvé le 27 avril 2016, prévoit les premiers travaux d'évaluation du programme INTERREG en 2017.

10.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, réalisées dans le cadre de la stratégie de communication

7000 caractères

La stratégie de communication du programme INTERREG V Océan Indien a été validée lors du comité de suivi du 27 avril 2016.

Cette stratégie prévoit les objectifs généraux et opérationnels de la communication sur le programme, les cibles visées, ainsi qu'un plan d'action découpé en 3 étapes :

1. le lancement du programme (d'avril à mi-juillet 2016)
2. l'information ciblée en direction des porteurs de projets potentiels (de juillet à décembre 2016)
3. la communication planifiée (de 2017 à 2020)

L'année 2016 a donc été consacrée aux deux premiers temps de la stratégie de communication, avec des événements particuliers liés au lancement du programme :

- Un séminaire de lancement organisé à l'occasion du premier comité de suivi du programme, le 28 avril 2016, en présence de Mme Anderson Pench, directrice à la DG Régio, des représentants de l'état Malgache, de la république de Maurice, de la république des Seychelles, du Conseil Départemental de Mayotte, des TAAF et du consul de l'Inde.
- Un comité mixte Réunion Maurice organisé à l'occasion de la signature de la convention cadre entre la Région Réunion et Maurice, le 11 octobre 2016
- Un comité mixte Réunion Comores organisé à l'occasion de la signature de la convention cadre entre la Région Réunion et les Comores, le 30 novembre 2016
- Un séminaire de lancement du 7eme pilier de la Région Réunion consacré à la coopération régionale, le 15 décembre 2016

Pour ces différents événements, des actions de communication ont été mises en place :

- Création de visuel spécifique au programme INTERREG V Océan Indien : slongan et logo,
- Conception de kakémono, oriflammes, bâches, installés sur les sites des événements
- Publications d'informations sur la page Facebook Région Réunion : 34 publications et 107 348 personnes atteintes
- Elaboration de dossiers de presse permettant de présenter : l'avancement du programme INTERREG V Océan Indien, les pays concernés, les critères de coopération, les exemples de projets,... Ces dossiers diffusés à la presse et téléchargeables sur le site www.regionreunion.com ont eu 1185 clics et 1006 visiteurs uniques.

Pour la phase d'information ciblée en direction des porteurs de projets potentiels, ont été réalisées :

- une page internet dédiée sur le site de la Région Réunion (www.regionreunion.com), le 1er octobre 2016, avec la mise en ligne des fiche-actions et des formulaires de demande. (Nombre de clic : 2 643, nombres de visiteurs uniques : 1 735). Comme pour les autres programmes européens, les fiches sont également en ligne sur le site www.reunioneurope.org.
- une parution du journal de la Région Réunion dédiée à la coopération régionale (parution le 5 décembre 2016, 321 000 exemplaires distribués).
- une campagne de communication (21 nov au 31 déc 2016) dans la cadre de l'appel à projets collaboratifs de préservation et valorisation du patrimoine culturel dans l'Océan Indien. Cet appel est paru dans la presse quotidienne de La Réunion (19 parutions), de Mayotte (56 parutions) ainsi que sur la presse numérique de La Réunion et Mayotte et le site www.regionreunion.com (au total, tous sites web confondus : 3637 clics et 495 650 visiteurs uniques).

Par ailleurs, afin d'améliorer l'information des porteurs de projet de La Réunion et de Mayotte, un guide du porteur de projet est en cours d'élaboration. Ce guide sera mis en ligne sur les sites de la Région Réunion, reunioneurope.org et europe-a-mayotte.fr. Des exemplaires seront également imprimés et mis à disposition des porteurs de projet au guichet d'accueil FEDER, à la préfecture et au conseil départemental de Mayotte.

Enfin, des réunions de présentation du programme INTERREG à l'attention des acteurs institutionnels et privés ont été organisées à Maurice et aux Comores en août et septembre 2016, dans la cadre de la préparation des conventions cadres de coopération entre la Région Réunion et ces deux Etats.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ETRE AJOUTEES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPERATION

11.1 Progrès de l'approche intégrée de développement territorial

Sans objet, l'approche intégrée de développement territorial n'est pas un objectif du programme INTERREG

11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER

Sans objet

11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)

Sans objet

11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale

Sans objet